

LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

Onzième session du Conseil de tutelle

LE CONSEIL DE TUTELLE, qui est chargé de veiller à l'application du régime international de tutelle des Nations Unies, a terminé la première partie de sa onzième session, au siège des Nations Unies à New-York, sous la présidence de M. Awni Khalidy, de l'Irak. Le Canada ne fait pas partie de cet organisme, qui compte présentement les États membres suivants: Australie, Belgique, États-Unis, France, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni (États administrants); Chine, Irak, République Dominicaine, Salvador, Thaïlande, U.R.S.S. (États non administrants).

Au cours des quarante-cinq réunions de cette première partie de la session, qui a duré du 3 juin au 24 juillet, le Conseil a entrepris un examen détaillé de l'évolution et des progrès des populations de sept territoires africains placés sous la tutelle des Nations Unies. Il a apporté un soin particulier à l'étude du rapport annuel de l'Italie, pays qui administre la Somalie, et de deux autres rapports concernant la Somalie, l'un du Conseil consultatif des Nations Unies dans ce pays et l'autre d'une mission de visite envoyée en Somalie par le Conseil de tutelle pour y étudier les conditions locales.

En plus de prendre connaissance des rapports relatifs à certains territoires sous tutelle, le Conseil a poursuivi la discussion de divers problèmes d'un caractère plus général. Il a approuvé un questionnaire révisé et quelque peu abrégé devant guider les autorités administrantes dans la préparation de leurs rapports. Le Conseil a pris acte d'un rapport de l'OIT qui recommandait l'abolition des sanctions pénales contre les travailleurs migrants des territoires sous tutelle. Il a adopté une résolution exprimant le vœu que les pays administrant des territoires sous tutelle admettent désormais dans leurs délégations au Conseil des indigènes convenablement qualifiés de ces territoires.

Le Conseil a terminé les préparatifs nécessaires pour l'envoi d'une mission de visite en Afrique occidentale. Le rapport de cette mission, qui étudiera d'une façon particulière le problème de l'unification des Ehoués et du Togo, sera le principal point à l'ordre du jour du Conseil de tutelle lorsque s'ouvrira, au plus tard le 7 novembre, la seconde partie de la onzième session de cet organe des Nations Unies.

usiciens
usiciens
pertoire

le notre
le cadre
ne telle
Pellam,
enthous-
appréciés

tré qu'il
'ont pas
nt, leur
ais et y
euf tout
madiens
i impor-
commu-
ailleure



été com-
Ci-dessus:
te: "Le 19
notre libé-
nier plan:

térieures